

CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR | DE LA SECTION QUÉBEC

2026

Avis de tenue de compétition

Date

Lieu

20 au 22 mars 2026

Hôte

Aréna Régionale Rivière-du-Nord

Patinage Saint-Jérôme

Sanctionné par Patinage Canada
P-25-007

AVIS IMPORTANT

Veuillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions doivent être payés en ligne et doivent être reçus au bureau de Patinage Québec avant le **3 février 2026 16 h (HNE)**.

Modifié le **5 février 2026**



**PATINAGE
QUÉBEC**

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES	3
PATINOIRES	3
BUT DES CHAMPIONNATS DE SECTION	3
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS (EXIGENCES TECHNIQUES)	3
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS	4
CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION (Règlements de compétition).....	4
INSCRIPTIONS	5
DROITS D'INSCRIPTION.....	5
CONTENU DE PROGRAMME	6
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	6
HÉBERGEMENT	6
ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS.....	6
MUSIQUE	7
VIDÉO.....	8
PRIX.....	8
FRAIS D'ADMISSION	8
COSTUMES.....	8
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉS.....	8
AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	8
RÈGLEMENTS TECHNIQUES	10
Admissibilité pour les épreuves avec qualifications régionales.....	10
PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES	10
INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE.....	11
Renseignements techniques	11
PATINEURS EN SIMPLE	11
PATINEURS EN COUPLE.....	13
PATINEURS EN DANSE	13
PATINEURS EN DANSE SUR TRACÉ EN SOLO.....	14
OLMPIQUES SPÉCIAUX	15
Admissibilité	15
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	15
ÉPREUVES EN SIMPLE	16
ÉPREUVES EN COUPLE.....	18
ÉPREUVES EN DANSE.....	19

CETTE ANNONCE PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec se dérouleront conformément aux [Règlements de compétitions de Patinage Canada](#).

RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES

Gestionnaire de la compétition :

Jessie Côté

Téléphone :

819-690-4240

Courriel :

jcote@patinage.qc.ca

Site Internet :

www.patinage.qc.ca

Gestionnaire de la compétition :

Jessie Côté

Représentants techniques :

Brigitte Delisle

Spécialiste de données en chef :

Hélène Morin

Spécialiste de données informatiques en chef:

Lucie Lorrain

PATINOIRES

Nom de la patinoire de la compétition	Dimension de la surface des glaces :
Aréna régionale Rivière-du-Nord 750 Rue Filion, Saint-Jérôme, QC, J7Z 0J2	85 x 200 pieds (Glace 1) 85 x 200 pieds (Glace 2)

BUT DES CHAMPIONNATS DE SECTION

Les Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec permettent de repérer les meilleurs patineurs STAR de la province.

ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS (EXIGENCES TECHNIQUES)

Pour toutes les catégories, les concurrents doivent être des adhérents en règle de [Patinage Canada](#).

Les concurrents ne peuvent participer à plus [d'une catégorie par discipline](#), par exemple : s'inscrire en STAR 6 programme libre et STAR 8 programme libre ne sera pas permis.

ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS

Les participants aux épreuves des Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec doivent satisfaire aux critères suivants :

- (1) Être membres associés en règle de l'Association.
- (2) **CITOYENNETÉ CANADIENNE** : être citoyens canadiens selon la Loi de 1985 sur la citoyenneté ou, si sujets étrangers, avoir un statut de résident permanent et résider au Canada depuis au moins un an avant la date de la tenue des championnats auxquels ils désirent participer. Si le participant est d'âge légal, il doit signer, en toute bonne foi, son intention de devenir citoyen canadien. Si le participant n'est pas canadien et qu'il est mineur, lui-même et ses parents (ou les tuteurs si les deux parents sont décédés) doivent signer, sous serment, auprès du chef de la direction générale de Patinage Canada, une déclaration indiquant son intention de devenir citoyen dès que ce sera légalement possible.

Dans le cas d'un couple de patinage ou de danse sur glace, au moins un des deux partenaires doit avoir la citoyenneté canadienne. L'autre partenaire peut être citoyen ou résident de n'importe quel autre pays membre de l'ISU et ne doit pas nécessairement résider au Canada.

Tous les citoyens étrangers souhaitant participer aux compétitions de qualification de Patinage Canada doivent remplir [le formulaire de demande pour les citoyens étrangers](#). Pour être admissible à ces compétitions, vous devez présenter une lettre « d'acceptation » provenant du bureau National de Patinage Canada lors de votre inscription à une compétition de qualification de la saison.

- (3) **CODE DE DÉONTOLOGIE** : [Voir le code déontologie de Patinage Canada](#).

CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION (Règlements de compétition)

- (1) **EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS** : Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent avoir réussi les tests énumérés aux [Règlements du programme de compétition de Patinage Canada](#) avant **le 1^{er} janvier 2026**. Un patineur qui a réussi un test ou une partie d'un test supérieur peut aussi être considéré comme admissible à condition de satisfaire aux exigences minimales de test.
- (2) **EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE** : Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent satisfaire aux exigences en matière d'âge stipulées dans les [Règlements de compétition de Patinage Canada](#) pour chaque discipline.
- (3) **PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN SIMPLE AUX CHAMPIONNATS DE LA SECTION** : Un concurrent ne peut participer qu'aux épreuves de patinage en simple des Championnats de la section dont son club/école d'appartenance est membre.
- (4) **PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN DANSE AUX CHAMPIONNATS DE LA SECTION** : Un patineur qui s'entraîne à temps plein au Québec ou qui représente le Québec peut également s'inscrire aux épreuves en danse des Championnats de la section.

INSCRIPTIONS

Immédiatement après l'affichage des résultats de votre finale régionale, les participants qualifiés doivent confirmer leur participation aux Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec aux représentants régionaux qui les informeront de la suite des procédures à suivre et qui récolteront les informations nécessaires lors de l'inscription à la finale provinciale ainsi que le coût d'affiliation.

Les inscriptions doivent être faites en ligne via le lien suivant : [Inscription](#)

Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard le **mardi 3 février 2026 à 16 h.** (HNE (UTC-04:00)).

Des frais d'inscription majorés s'appliqueront pour toute inscription effectuée après la date limite du mardi 3 février 2026, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous. Aucune inscription ne sera acceptée après le 6 février 2026 à 16h.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Aucun changement de groupe ou de catégorie ne sera effectué après l'affichage sur le site Internet.

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription. Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont admissibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription n'incluent pas les frais de service (1% (min.1\$, max.10\$)), les frais administratifs (2.5%) et les taxes.

	Avant le 3 février 2026 à 16h	Du 3 février 2026 16h01 au 6 février 2026 16h
1 épreuve		
Simple STAR, Sans Limites et Pré-Juvénile Olympique Spéciaux (style libre et danse solo)	200\$	250\$
2 épreuves		
Novice, Junior, Senior (Danse solo)	275\$	375\$
Épreuves supplémentaires		
Olympique Spéciaux (style libre et danse solo)	+ 75\$ / épreuve	+125\$ / épreuve
Danse - Couple		
1 épreuve		
Juvénile Couple	115\$ / partenaire	165 \$ / partenaire
Pré-Juvénile Danse	115\$ / partenaire	165 \$ / partenaire
2 épreuves		
Juvénile Danse	165\$ / partenaire	265\$ / partenaire
Épreuves supplémentaires		

L'inscription des patineurs, des officiels et des entraîneurs commencera une heure avant le début des événements. L'inscription se fait sur le site de compétition.

ACHAT MARCHANDISE OFFICIELLE DE LA COMPÉTITION

Lors de votre inscription à la compétition via SPLEX, vous aurez l'occasion de vous procurer de la marchandise officielle de la compétition, soit :

- 1 chandail à manches courtes bleu marine (avec le logo officiel de la compétition)
- 1 chandail à manches longues bleu marine (avec le logo officiel de la compétition)

Cette marchandise exclusive, conçue spécialement pour cette édition, sera disponible en **précommande seulement**. **Aucun achat ne pourra être effectué sur place.** Une étape dédiée dans le processus d'inscription vous permettra d'ajouter les articles de votre choix à votre facture d'inscription.

Un aperçu visuel des chandails sera disponible sur la plateforme SPLEX ainsi que sur la [page de compétition](#) du site Internet de Patinage Québec.

CONTENU DE PROGRAMME

Tous les participants doivent remplir le formulaire en ligne de contenu de programme avant le mardi 17 février 2026.

Des frais de 10 \$ pour chaque **formulaire** de contenu de programme manquant (Prog. Court et Prog. Libre) au 17 février 2026, seront applicables.

- [Simple](#)
- [Couple](#)
- [Danse](#)

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire sera disponible sur le [site](#) de Patinage Québec.

HÉBERGEMENT

Veuillez vous référer au site Internet de Patinage Québec à <https://patinage.qc.ca/championnats-star/> sous la rubrique « Compétitions » et ensuite « Compétitions provinciales » pour toutes informations.

ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent être certifié Entraineur Régional, être membre en règle de Patinage Canada et être détenteur de la carte d'entraîneur professionnel émise par Patinage Québec.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir une accréditation sans frais aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **de la saison en cours**
 - **ET** toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex. : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors payer 15 \$ pour recevoir une accréditation (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - Certificat de vérification judiciaire
 - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - Certificat « Code de déontologie »
 - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, **vous ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple et deux entraîneurs par équipes de patinage synchronisé seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

MUSIQUE

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

IMPORTANT : Dépôt de musique obligatoire sur SPLEX lors de l'inscription.

Les concurrents doivent s'assurer d'avoir un CD ou une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problèmes techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur SPLEX. Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement dans SPLEX. La date limite pour les modifications est le 17 février 2026. Aucun

fichier ne sera téléchargé de la plateforme après cette date. En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre des CD et mentionner à l'accréditation qu'il y a eu un changement de musique, car le téléchargement primera sur les CD.

Normes pour la remise des CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio). Le fichier doit être sous format .WAV
- (3) Le nom de l'athlète suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les téléphones cellulaires ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos CD et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

Les athlètes pourront récupérer leurs CD après la fin de chaque épreuve. Tout CD qui n'est pas récupéré ne sera pas retourné.

VIDÉO

Un responsable assigné sera sur place et filmera les athlètes lors de la compétition. Le frais d'inscription inclut les vidéos. Un lien sera envoyé aux participants pour pouvoir télécharger leurs vidéos. Prévoir un délai d'au moins 48h après la fin de la compétition avant l'envoi du lien.

PRIX

Des médailles seront décernées aux trois meilleurs concurrents de chaque discipline. Si seulement deux concurrents participent à l'épreuve, ils recevront tous deux une médaille. Si un seul concurrent est inscrit à l'épreuve, il recevra une médaille. Vous pourrez obtenir une copie de l'horaire de la remise des médailles au moment de l'inscription.

FRAIS D'ADMISSION

Admission générale gratuite.

COSTUMES

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, Patinage Québec et l'équipe bénévole locale n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causés par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Politique sur les appareils photo et les caméras

La photographie au flash est interdite. Patinage Canada vous demande de ne pas utiliser d'appareils photo, de caméras ou d'équipement vidéo durant les compétitions organisées par Patinage Canada afin d'assurer la sécurité des concurrents.

CETTE ANNONCE PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS.

***Tout règlement ou communication que l'UIP ainsi que le gouvernement du Québec publierait
durant les prochains mois pourrait entraîner des modifications à l'annonce des Championnats STAR
2026 – section Québec.***

RÈGLEMENTS TECHNIQUES

Admissibilité pour les épreuves avec qualifications régionales

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats de section et/ou Sous-section ne peuvent s'inscrire dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple, danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec pour l'année courante.

Année courante : 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvénile en simple	Sans Limites et Pré-Juvénile en simple Style Libre
Patineurs Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineurs Pré-Juvénile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineurs de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) **des catégories qualificatives** de la finale régionale de patinage STAR. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale dans leur catégorie.
- e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la finale régionale STAR ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec dans une autre catégorie que celle à laquelle ils auront participé aux qualifications.
- f) Les substitutions répondant aux critères a, c et d ci-haut seront acceptées jusqu'au mercredi 16 h précédent le début des Championnats de patinage STAR 2026 de la section Québec.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué et cela, avant de quitter le site de compétition. Voir les horaires à l'affichage.

Renseignements techniques

Référence : [Guide ressource de compétition](#) et [Trousse technique Sans Limites](#)

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**
 - Test : DOIT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
 - **STAR 10**
 - Test : DOIT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)
 - **STAR 8**
 - Test : DOIT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)
 - **STAR 6**
 - Test : DOIT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 - Âge : Aucune limite
 - Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)
 - **STAR 5**
 - Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 8 de style libre.
 - Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
 - **moins de 10 ans**
 - Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans au 1^{er} juillet précédent l'événement.
 - **moins de 13 ans**
 - Âge : Ne doivent pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet précédent l'événement.
 - **13 ans et plus**
 - Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet précédent l'événement.

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction
Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction
Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction
Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction
Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

PATINEURS EN COUPLE

- **JUVÉNILE COUPLE**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
Âge : Ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

PATINEURS EN DANSE

- **JUVÉNILE**

Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Dances sur tracé : Fourteenstep (4 séq.) et Foxtrot (4 séq.).
Danse Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-JUVÉNILE**

Test : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test STAR 5 de danse au complet ou un test de niveau supérieur.
Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'événement.
Dances sur tracé : Danse swing (2 séq.) et Tango Fiesta (3 séq.).

PATINEURS EN DANSE SUR TRACÉ EN SOLO

La musique de la série 8 de Patinage Canada sera utilisée pour toutes les épreuves de danses sur tracé. Toutefois, les patineurs ont l'option d'utiliser une musique parmi la sélection de l'ISU (les chansons 1-5 seulement) ou de la liste de musique contemporaine approuvée par Patinage Canada. Si les patineurs décident d'utiliser soit la sélection de l'ISU ou de musique contemporaine, il doit fournir la musique aux organisateurs de la compétition comme indiqué dans l'avis de compétition. Seule la musique de la série 8 de Patinage Canada sera utilisée lors de la période d'échauffement.

✓ **Suiveur**

✓ **Meneur**

- **SENIOR**

Test : Doit avoir réussi les évaluations Or A et Or B de danse ou de niveau plus élevé.

Âge : Les concurrents doivent être âgés d'au moins 13 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'évènement

Danse Rythmique : 2 min. 50 sec. (+/- 10 sec.)

Danse Libre : 3 min. 10 sec. (+/- 10 sec.)

- **JUNIOR**

Test : Doit avoir réussi les évaluations Or A et Or B de danse ou de niveau plus élevé.

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 21 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'évènement

Danse Rythmique : 2 min. 50 sec. (+/- 10 sec.)

Danse Libre : 3 min. (+/- 10 sec.)

- **NOVICE**

Test : Doit avoir réussi l'évaluation STAR 8 complète de danse ou de niveau plus élevé.

Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 21 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'évènement

Danses sur tracé : Quickstep (4 seq) et Tango Argentin (2 seq)

Danse Libre : 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)

OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Admissibilité

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La [règlementation](#) propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sport d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront.

Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations bronze départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations argent, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**** Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.
Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.
Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.
Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.
Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 3

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.
Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.
Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 4

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 5

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.
Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

• NIVEAU 6

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.
Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

- **ÉPREUVE OUVERTE**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test STAR 6 ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

- **MAITRE NIVEAU 1/2**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs Étape 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'évènement.

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1^{er} juillet précédent l'évènement.

Prog. Libre : Max. 2 min.

ÉPREUVES EN COUPLE

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 3 en style libre.
Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 4 en style libre.
Prog. Libre : Max. 2 min.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Un des membres du couple doit avoir atteint le niveau 4 au moins en style libre. Un des membres du couple DOIT être de niveau supérieur au niveau 4 de style libre.
Prog. Libre : Max. 2 min. 30 sec.

ÉPREUVES EN DANSE

TIRAGE AU SORT DES DANSES SUR TRACÉ :

Veuillez vous référer à l'annexe A – [tirages au sort des danses 2025-2029 des Olympiques spéciaux](#) pour la danse de la saison respective.

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir réussi le test STAR 2 complet
Dances sur tracé : Canasta (3 séq.) et Baby blues (3 séq.)

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir réussi le test STAR 3 complet mais ne doivent pas avoir réussi le test complet STAR 5.
Dances sur tracé : Swing (2 séq.) et Fiesta (3 séq.)

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Les patineurs doivent réussi le test STAR 4 mais ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse STAR 6.
Dances sur tracé : Ten Fox (2 séq.) et Willow (2 séq.)

- **NIVEAU 4**

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test STAR 5 mais ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse STAR 8.
Dances sur tracé : Fourteenstep (4 séq.) et Foxtrot (4 séq.)

- **NIVEAU 5**

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test senior bronze mais ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse STAR 9.
Dances sur tracé : Rocker (4 séq.) et Blues (3 séq.)

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test de danse STAR 9 complet. Aucune restriction concernant le nombre de danses de niveau or réussies.
Dances sur tracé : Quickstep (4 séq.) et Blues (3 séq.)